Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 52 (1981)

Heft: 3: Le choix d'une profession

Vorwort: Avant-propos

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS
Chambre d'économie et d'utilité publique

Cinquante-deuxième année
N° 3 Octobre 1981

SOMMAIRE

1. Avant-propos (57); **2. De l'existence de l'ADIJ** (58); **3. Enquête sur la situation professionnelle des élèves en fin de scolarité** (59-65); **4. Le choix de la profession: situation et projets en fin d'apprentissage** (65-74); **5. Le Jura bernois présenté à la Tour des prisons à Berne** (75); **6. Chronique économique: l'indice des prix à la consommation en juin et juillet 1981** (76-78).

Avant-propos

La surprise s'est fait attendre, soit! Mais convenez que le résultat est satisfaisant. Affublée de sa nouvelle parure, notre revue prend un nouveau départ. Certes, chacun s'était habitué à voir l'œuvre de Jean-François Comment figurer en couverture de notre bulletin. Mais rien n'est immuable.

Après un tâtonnement, l'Assocation pour la défense des intérêts jurassiens a retrouvé ses marques. Une restructuration a été opérée, un nouveau programme d'activités élaboré.

En juillet dernier, l'ADIJ a acclamé un nouveau président et désigné un nouveau secrétaire général. La direction s'est élargie, comprenant désormais deux collèges. Les responsabilités principales sont assumées par des membres prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nous rendons ici hommage aux efforts consentis par l'ancienne direction au cours de la période difficile de restructuration. Aujourd'hui, les grandes lignes de notre activité future ont été définies. Notre assocation s'est assigné les tâches suivantes:

- améliorer l'attractivité de notre région en matière d'implantation industrielle, par le biais d'une diversification du potentiel industriel.
- favoriser le développement de notre agriculture, ainsi que de l'artisanat et des services en vue de répondre toujours mieux aux besoins de nos populations.
- assurer et développer nos voies de communications intérieures et extérieures pour qu'elles tiennent mieux compte des intérêts de nos vallées.
- permettre une formation professionnelle facilitant la reconversion et la réinsertion professionnelle des travailleurs.
- jouer, sur le plan socio-économique, le rôle d'agent de coordination.
- étudier et proposer des mesures concrètes dans le domaine de la protection de la nature et du patrimoine.
- organiser un bureau d'information économique et sociale mettant des renseignements à la disposition de chacun.

Les 7 districts jurassiens connaissent actuellement d'importants problèmes économiques. Nous sommes résolus a apporter notre contribution pour tenter de les résoudre.

La direction